

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL « PRODER »

Avis de recrutement

Réf. 710/...../2025

2793

Date de publication: 18.../...4.../2025

Date finale de dépôt des candidatures : 09.../05.../2025

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un Don et des Prêts du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER » dont l'Accord de financement a été signé à Bujumbura, le 27 avril 2022, pour un montant de 89,40 millions USD pour une durée de (7) ans. L'Accord de financement est entré en vigueur le 25 août 2022.

Une partie du financement servira à couvrir les rémunérations et les charges du personnel de la mise en œuvre du Programme et de la Cellule de Suivi et d'Appui des Projets et Programmes appuyés par le FIDA au Burundi (CESAP). Parmi le personnel de mise en œuvre et de la CESAP à recruter figurent un Assistant administratif et Comptable de la CESAP, un Responsable du volet entrepreneuriat de la Composante 1 « Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux » et quatre (4) Assistants microfinances des coordinations régionales.

Le recrutement se fera sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et sous la supervision du FIDA, conformément à l'Accord de Financement.

- **Poste n°1 : Un (1) Assistant administratif et Comptable de la CESAP :** Etre titulaire d'un diplôme d'au moins de niveau A1 ou équivalent, en comptabilité et/ou gestion administrative ; avoir au moins 10 années d'expérience dont 5 au moins à un poste de responsabilité similaire ; avoir une connaissance des finances publiques notamment des procédures de mobilisation des fonds de contrepartie (y compris les exonérations de taxes) ; de bonnes connaissances et pratiques des règles du système comptable OHADA (SYSCOHADA), des procédures de gestion fiduciaire du FIDA ou d'un autre bailleur de fonds bilatéral ou multilatéral, de la législation en vigueur au Burundi notamment l'actes uniformes OHADA, droit du travail, droit fiscal relatif aux impôts à retenir à la source sur les salaires, à l'exonération des taxes sur les équipements, fournitures, études et travaux, et des logiciels de gestion financière et comptable des projets/programmes de développement (TOM2PRO, SUCCESS, SAGE) ainsi que des logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint), seraient des atouts.
- **Poste n°2 : Un (1) Responsable du volet entrepreneuriat de la Composante1 :** ayant au minimum d'un diplôme Universitaire de niveau Licence en sciences économiques, entrepreneuriat ou gestion des entreprises, business administration, commerce, marketing dans une discipline apparentée ; justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins sept (07) ans dans des projets, organisations et/ou institutions œuvrant dans le domaine d'entrepreneuriat et/ou gestion des entreprises des jeunes dont trois (03) ans au moins dans l'incubation, appui aux start-ups et aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME), accompagnement des jeunes en post formation pour la création des MPME ; avec une expérience pratique d'au moins 5 ans dans la conception des plans d'affaires, l'analyse de rentabilité des entreprises et la conception des outils de gestion et de suivi des entreprises et une expérience pratique d'au moins 3 ans dans le développement des

modèles d'accompagnement des start-ups et des PME, le développement de mentorat et coaching des entreprises, l'organisation et le suivi-évaluation des formations des entrepreneurs installées et/ou en stade de démarrage ;

- **Poste n°3: 4 Assistants Microfinance des UFCR** : ayant au moins un diplôme de niveau Humanité+2 (Niveau ISCO) en comptabilité, en gestion financière, en gestion bancaire, ou dans une discipline apparentée, justifiant d'une expérience professionnelle générale d'au moins 5 ans dans une structure publique, parapublique ou privée, ou dans une ONG, dont au moins 3 ans en microfinance ; avoir appuyé travaillé dans un projet/programme financé par un bailleur de fonds serait un avantage ; une expérience en matière d'encadrement des groupements/coopératives pour l'accès aux microcrédits serait un atout.

Le processus de sélection comportera trois (03) phases :

- Une phase de présélection des candidats suivie de l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse des CV et autres documents reçus et des critères de pré-sélection établis ;
- Une phase de sélection sur tests écrit et informatique aux candidats qualifié lors de la phase précédente ; les tests seront organisés avec l'appui d'un bureau indépendant recruté et commission nommée à cet effet ;
- Une phase de sélection sur interview des candidats retenus sur la liste restreinte à l'issue des deux phases précédentes, approuvée par le FIDA.

A l'issue du processus, il sera proposé aux Candidats retenus un contrat d'une durée d'une année, renouvelable sur la base des performances dans la limite de la durée du programme.

Les personnes intéressées peuvent retirer les termes de référence détaillés ou obtenir des informations supplémentaires au « Secrétariat du PRODER », situé dans le Bâtiment des projets et programmes appuyés par le FIDA au 1^{er} étage, Avenue du large N° 30, Zone Kinindo, commune Muha.

Les dossiers de candidatures doivent être présentés en **trois exemplaires** dont un original et deux copies, sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

A Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Candidature au poste de

Ils seront déposés à l'adresse indiquée ci-haut.

Date limite de dépôt des candidatures : **09 / 5 / 2025** à 11 heures.

NB. : Les candidatures féminines sont très encouragées.

Fait à Gitega, le **17 / 4 / 2025**

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Ir Prosper DODIKO

Cabinet du Ministre

